

Site Natura 2000

Bassin de la Semois entre Tintigny et Jamoigne

BE34050



Carte d'identité

Superficie	3052,63 ha	Direction du DNF	Arlon
Communes concernées	Chiny, Etalle, Habay, Léglise, Tintigny	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	01/12/2016

Description du site

Situé entre Etalle et Jamoigne, ce site comprend des prairies permanentes dans la vallée de la Semois ainsi qu'un vaste ensemble forestier sur la partie ardennaise, avec des hêtraies traversées par les vallées de la Civanne et du ruisseau des Prés Thibaut. En amont, des chênaies boulaies, des aulnaies marécageuses à alluviales, des boulaies tourbeuses ainsi que des lambeaux de lande sont présents. Ces forêts abritent d'importantes populations nicheuses de pics mar et noir mais également de cigogne noire. L'autre partie est occupée par des prairies de fauche, des pelouses calcaires, des bocages et des bosquets. Elle abrite la pie-grièche écorcheur mais aussi des milans royaux et noirs. Le triton crêté se loge dans différentes mares. La Semois, la Rulles découverte et la Civanne accueillent la mulette épaisse, le martin-pêcheur, le castor et une population résiduelle de moule perlière en 2016. En ce qui concerne les papillons, nous retrouvons sur le site, une des dernières populations de cuivré de la bistorte de Lorraine et le cuivré des marais.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Hêtraie à luzule

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Hêtraies à luzule (UG 8)	954,92
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	125
Forêts alluviales* (UG 7)	51,68
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	46
Hêtraies à aspérule (UG 8)	34
Végétation des eaux courantes (UG 1)	33,35
Chênaies-charmaies (UG 8)	32
Prairies à molinie (UG 2)	28
Vieilles chênaies des sols acides (UG 8)	10,36
Végétation des plans d'eau riche en éléments nutritifs (UG 1)	2,82
Tourbières boisées* (UG 6)	2,11

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



Cigogne noire



Cuivré de la bistorte

Oiseaux

Balbusard pêcheur	Milan noir
Bécassine des marais	Milan royal
Bécassine sourde	Phragmite des joncs
Bondrée apivore	Pic mar
Chouette de Tengmalm	Pic noir
Cigogne noire	Pie-grièche écorcheur
Grande Aigrette	Pie-grièche grise
Grue cendrée	Torcol fourmilier
Hirondelle de rivage	Mammifères
Martin-pêcheur d'Europe	Castor d'Europe
	Grand Murin

Amphibiens

Triton crêté

Insectes

Cuivré de la bistorte
Cuivré des marais

Poissons

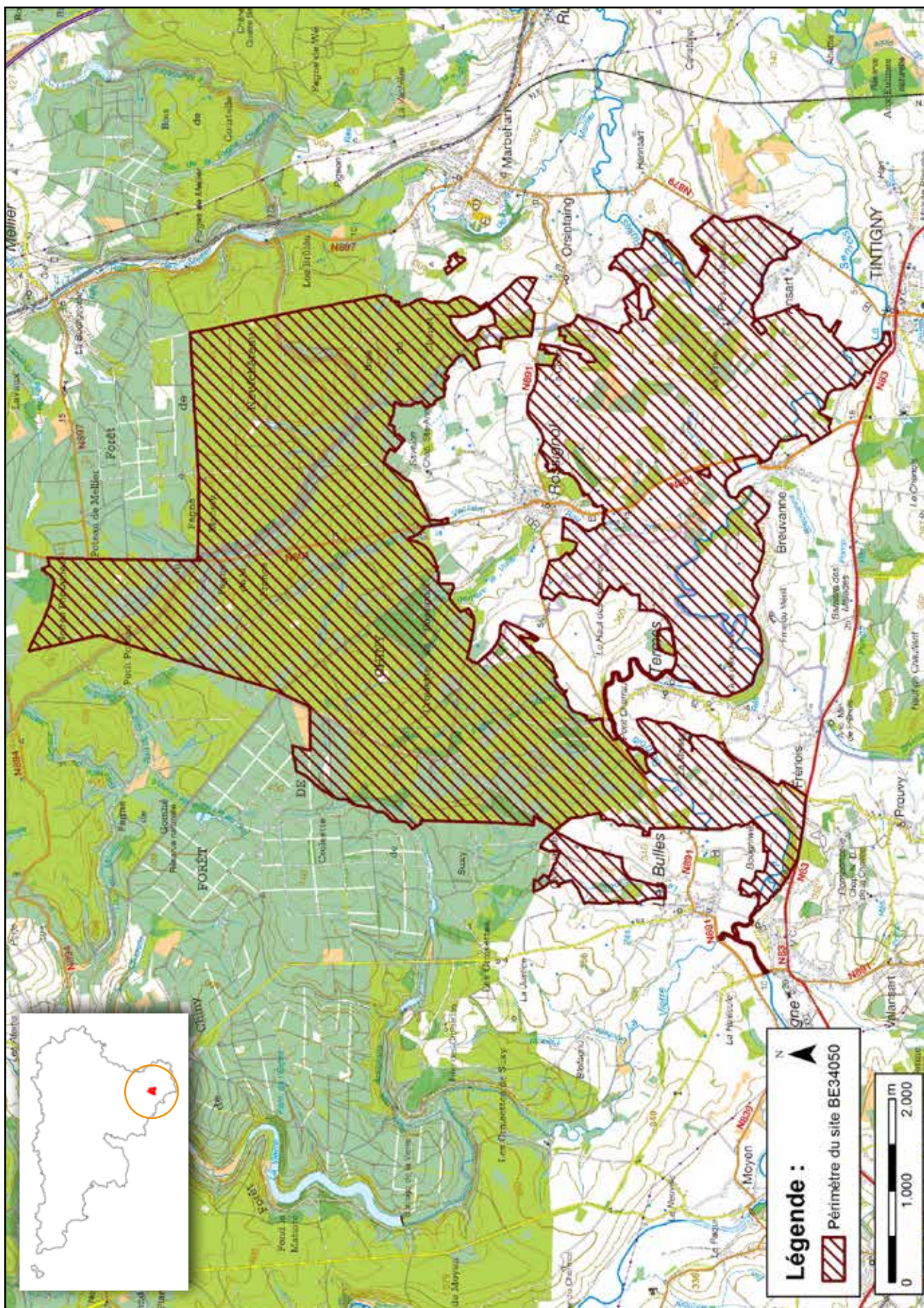
Chabot
Lamproie de Planer

Loche de rivière

Mollusques

Mulette épaisse

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50 000

Vous avez une question sur Natura 2000 ?

Informations générales et conseils de gestion :
- Natagriwal: www.natagriwal.be (0495 66 09 50)
- Parc Naturel de Gaume: www.parc-naturel-gaume.be (063 45 71 26)
- Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier: www.parcnaturel.be (063 45 74 77)

Informations biologiques et législatives:
<http://biodiversite.wallonie.be>
Informations cartographiques:
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>
Informations administratives et réglementaires:
Département de la Nature et des Forêts (DNF) : 081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)
Source des données: M.B. du 12/07/2017